



Paris, le 2 juin 2022

## Communiqué de presse

### Deuxième édition du prix de thèse « Économie bleue » du Comité France Maritime

#### *Penser le maritime de demain*

Le Comité France Maritime a été créé à l'initiative du Président de la République et officiellement lancé aux Assises de l'Économie de la Mer à la Rochelle, le 8 novembre 2016. Réunissant les filières de l'économie maritime et les acteurs publics sous la coprésidence du Secrétaire général de la mer et du Président du Cluster Maritime Français, la mission du Comité France Maritime est de contribuer au renforcement des filières économiques du secteur maritime en les structurant autour d'une vision stratégique commune.

Dans le prolongement direct de cette mission, le Comité France Maritime a créé en 2021 un prix de thèse pour l'économie bleue. Pour sa première édition, le prix de thèse a été décerné à l'occasion des Assises de l'économie de la mer à Nice les 14 et 15 septembre 2021 à Madame Camille MOREL pour son travail sur les câbles sous-marins. L'accueil par la communauté maritime de cette initiative a convaincu le Comité France Maritime de lancer une deuxième édition afin de favoriser la promotion de la recherche dans le domaine de l'économie bleue, le rapprochement des mondes de la recherche universitaire et des acteurs publics et privés de cette filière et l'appui de la recherche dans les choix des décideurs publics et privés.

Doté d'un prix de **5 000 euros**, le prix sera décerné à l'occasion des Assises de l'Économie de la Mer qui se tiendront à 8 et 9 novembre 2022 à Lille et à Dunkerque.

Le jury sera présidé par Monsieur **Antoine FRÉMONT**, professeur du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM).

Les dossiers complets sont à envoyer avant le 30 juin 2022 à l'adresse suivante : [contact@comitefrancemaritime.fr](mailto:contact@comitefrancemaritime.fr). Ils devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature permettant d'évaluer l'apport de la thèse à la discipline, au développement de l'économie bleue et à l'appui de politiques publiques (une page recto-verso maximum) ;
- Une copie de la pièce d'identité recto-verso ou passeport ;
- Un *curriculum vitae* du candidat (avec coordonnées postales, électroniques et téléphoniques) ;
- Le texte de la thèse ;
- Le rapport de la soutenance de la thèse (éventuellement les pré-rapports de soutenance) ;
- Un résumé de moins de 5000 caractères, portant sur la problématique et les principaux résultats mis en évidence ;
- L'avis du directeur de thèse concernant la candidature au prix de thèse « Économie Bleue » du Comité France Maritime ;
- Toute information complémentaire jugée utile, portant sur le travail effectué (par exemple, le ou les articles rédigés par le docteur dans le champ concerné par la thèse).

Pour plus de détails : <https://www.gouvernement.fr/prix-de-these-du-comite-france-maritime>

Contacts : [gabriel.behaghel@pm.gouv.fr](mailto:gabriel.behaghel@pm.gouv.fr) ; [leo.pesce@pm.gouv.fr](mailto:leo.pesce@pm.gouv.fr) ; [f.daniel@cluster-maritime.fr](mailto:f.daniel@cluster-maritime.fr) (06.64.12.61.77).

### ***Le Comité France Maritime, acteur central de l'économie bleue en France***

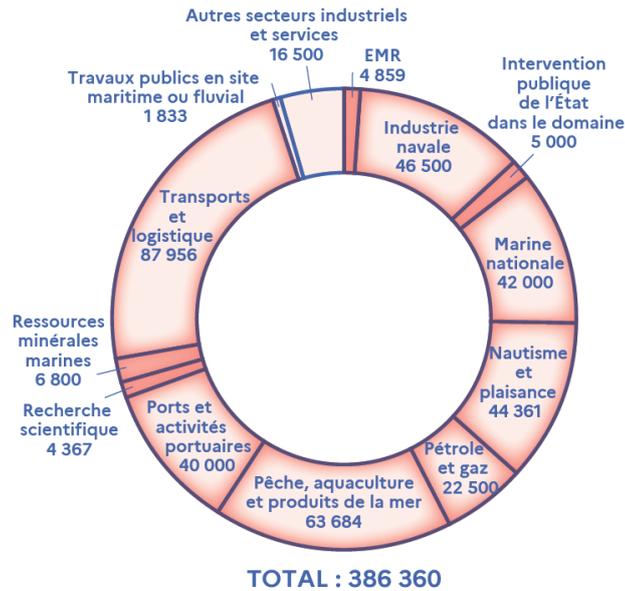
Le Comité France Maritime (CFM) compte actuellement une vingtaine de membres issus des grandes filières économiques qui composent le secteur maritime : construction navale ; exploitation durable des ressources naturelles marines ; transport maritime et fluvial ; industrie nautique ; plaisance ; télécommunication ; énergies marines renouvelables ; innovation ; cybersécurité ; services et économie portuaires... Les régions littorales, métropolitaines et ultramarines, ainsi que l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) siègent également au CFM.

Sous forme de partenariat public-privé, le CFM associe étroitement ces acteurs et les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat afin de dégager une vision globale au profit de l'économie bleue et de lever les obstacles qui freinent son développement. Reposant sur un principe de co-construction, le CFM vise à assurer une meilleure réactivité et efficacité face aux défis de l'économie bleue. Le CFM peut, ainsi, contribuer à nourrir et déployer la politique maritime française, notamment au travers du Comité Interministériel de la Mer qui fixe les orientations de l'action gouvernementale dans tous les domaines de l'activité maritime.

## La mer, un océan d'emplois

Le secteur de l'économie maritime ou économie bleue s'est considérablement développé : selon l'OCDE, il représente aujourd'hui 1500 milliards de dollars, soit près de 2% du PIB mondial, chiffre qui devrait doubler d'ici 2030.

### Emplois directs



### Valeur de production (en euros)

